

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 919

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 58, substituer aux mots :

« l'établissement public »

les mots :

« la métropole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.